

Les intervenants du projet

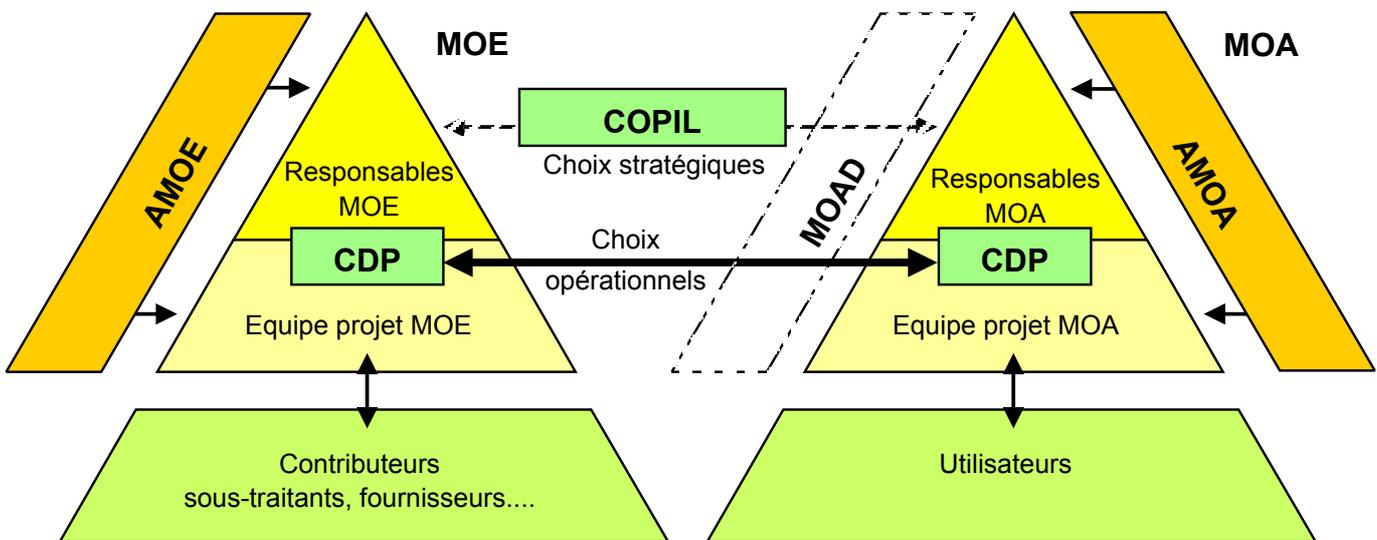
Le schéma et les définitions qui suivent illustrent les rôles et les relations tels qu'ils ont de plus en plus tendance à s'établir, tant dans le domaine des projets externes que, depuis quelques années, dans le domaine des projets internes, notamment des projets informatiques.

Maître d'ouvrage (MOA)

Le maître d'ouvrage est l'entité (personne physique ou morale) qui sera le propriétaire du résultat du projet (l'ouvrage). Il fixe l'objectif. Il assure le financement.

Maître d'oeuvre (MOE)

Le maître d'oeuvre est l'entité qui réalise l'ouvrage pour le compte du maître d'ouvrage. Il assure la responsabilité juridique du respect de l'objectif (technique, coûts et délai).



Comité de pilotage ou "COPIL"

Groupe de personnes chargées de prendre les options stratégiques, de discuter des objectifs, de contractualiser puis de prendre les décisions en cas de dérive incontrôlable par le chef de projet. Le COPIL comprend un représentant au moins de la MOA, le responsable de la MOE et éventuellement des représentants des utilisateurs.

Chef de projet

Le chef de projet est la personne physique chargée d'assurer la maîtrise du projet. C'est le personnage central du projet. Il doit disposer d'une autorité et d'une autonomie importantes.

Equipe projet

L'ensemble des personnes placées sous l'autorité directe du chef de projet forme l'équipe projet.

Contributeurs

Les personnes participant en interne à la réalisation du projet, sans avoir le même degré d'implication que les membres de l'équipe projet sont les contributeurs du projet.

Ressources externes

Les consultants experts, les fournisseurs, les sous-traitants forment l'ensemble des ressources externes qui seront mobilisées sur le projet, à l'initiative de la MOE

AMOA, MOAD et AMOE

On rencontre dans les projets des acteurs effectuant des missions ponctuelles d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA), de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOAD) ou d'assistance à maîtrise d'oeuvre (AMOE).